

ont empêché l'industrie de maintenir un approvisionnement suffisant des matériaux de base.

J'ai fait l'examen des exportations de billes qui ont été contrôlées en vertu du pouvoir conféré par la loi sur les licences d'exportation et d'importation, et j'ai constaté que les exportations de bois rond sont très minimes et qu'en fait, le Canada a été davantage un importateur qu'un exportateur de billes l'an dernier. Les mesures prises récemment par le gouvernement de la Colombie-Britannique, de concert avec l'industrie de cette province, laissent prévoir que le volume des exportations de billes sera encore plus faible en 1969: c'est pourquoi j'ai la conviction qu'il s'exerce un contrôle efficace dans le cadre de la loi.

Dans une situation où la demande est beaucoup plus forte que l'offre, il importe que les intérêts à long terme du marché intérieur et des marchés d'exportation ne soient pas compromis par des considérations à brève échéance. Compte tenu de nos besoins nationaux pour la construction de logements et autres fins, ainsi que des besoins de nos clients de vieille date à l'étranger, j'espère bien que l'industrie sauvegardera les intérêts de ses clients traditionnels, tant au Canada qu'à l'extérieur du pays, et qu'elle résistera à toute tendance à négliger le marché canadien pour satisfaire la demande spéculative à l'exportation.

A la suite de consultations avec un certain nombre de mes collègues du cabinet, des mesures ont été prises afin d'améliorer la situation. Le ministre des Transports (M. Hellyer) a fait des démarches auprès des sociétés ferroviaires pour qu'un nombre suffisant de wagons soit mis en disponibilité afin d'assurer le transport des produits du bois. Le ministre des Pêcheries et des Forêts (M. Davis) a entamé des discussions avec les gouvernements provinciaux intéressés pour que des fournitures additionnelles de bois d'œuvre soient mises à la disposition de l'industrie tant qu'un équilibre plus stable de l'offre et de la demande ne sera pas rétabli. Le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford), m'a en outre assuré que son ministère surveillera toute action contraire à une saine concurrence qui pourrait se produire durant la présente période de pénurie.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Comme nous tenons tous le ministre en très haute estime, monsieur l'Orateur, et qu'il doit assumer une très lourde tâche, étant comptable à la Chambre des problèmes que posent la vente et le transport du blé, je me suis efforcé par tous les moyens de trouver quelque chose d'aimable à dire au sujet de sa déclaration et de rester neutre mais, malgré mes efforts, je n'ai pu y réussir.

Cette déclaration est l'une des plus banales que j'aie eu le plaisir d'entendre à la Chambre, ces derniers temps. Ce que le ministre déclare, en fait, c'est que le ciel est bleu, que Dieu est dans son paradis, que le parti libéral gouvernera le pays et que tout s'arrangera d'ici peu.

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: Les applaudissements qui viennent de l'autre côté ne sont pas des plus enthousiastes. Ce que nous avons vu, c'est une preuve de la complète incapacité du gouvernement à faire face aux graves problèmes qui nous assaillent.

Il y a quelque temps déjà le gouvernement a établi le ministère de l'Industrie et du Commerce, ainsi que le ministère de la Consommation et des Corporations. Dans ses déclarations et dans les ordres édictés, le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford) a donné à entendre que toutes ces questions relatives à la fixation des prix seraient assujetties au contrôle du gouvernement fédéral. La déclaration du ministre a fait suite à un certain nombre de questions sur le prix et l'offre des billes et du bois d'œuvre, que différents députés de l'opposition avaient posées. Ces questions s'adressaient au ministre des Transports (M. Hellyer), au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) et au ministre de la Consommation et des Corporations.

Voilà la réponse qu'il nous faut transmettre à nos électeurs. Elle donne à penser que tout se résume en une façade; que nous ne disposons d'aucun moyen de régler ces problèmes très graves de prix élevés qui existent dans notre pays, particulièrement en ce qui concerne le logement. Je m'étonne que le ministre des Postes (M. Kierans) ne se soit pas joint aux autres pour nous faire part de ses vues sur la question.

De ce côté-ci de la Chambre, monsieur l'Orateur, nous sommes fort déçus. Nous ne croyons pas avoir reçu de réponse satisfaisante, et malgré toutes les belles promesses faites par tous les ministres, le ministre de la Consommation et des Corporations compris, le gouvernement semble impuissant à enrayer la hausse des prix dans notre pays.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'avais l'intention, avant d'aborder mes brefs commentaires, de demander pourquoi une telle déclaration du ministre. A mon sens, il aurait mieux valu attendre que certaines des mesures qu'il prétend avoir prises aient donné des résultats dont il pourrait informer la Chambre, au lieu de faire cette déclaration douteuse qui ne veut pas dire grand-chose.